

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

La campagne 2015

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR ENTRER AU LYCÉE

Sommaire

- Qu'est-ce que c'est ?
- Pourquoi tenter l'aventure ?
- Comment ça marche ?
- Comment réussir sa campagne ?
- Quels outils vous accompagnent ?
- Quelles nouveautés en 2015 ?

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Qu'est-ce que c'est ?

■ Objet du service

L'inscription en ligne (ou téléinscription) permet **via internet**, au **représentant légal** d'un élève affecté en 2^{nde} ou en 1^{ère} année de CAP, de :

- **prendre connaissance du résultat de l'affectation** (établissement et formation)
- **accepter ou refuser l'inscription** dans cet établissement
- **préciser les enseignements au choix souhaités** : langues, enseignements d'exploration, enseignements facultatifs
- **mettre à jour la fiche de renseignements administrative**, pour l'élève et ses représentants légaux
- **consulter les pièces à fournir** et compléter le dossier d'inscription en téléchargeant certains documents

■ Périmètre

L'inscription en ligne s'adresse aux élèves actuellement inscrits en 3^{ème} dans un établissement **public**, et affecté en 2^{nde} générale, technologique, ou professionnelle, ou en 1^{ère} année de CAP, dans un établissement également **public**

Nota : les redoublants ne sont pas concernés

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Pourquoi tenter l'aventure ?

■ L'établissement d'origine (collège ou lycée accueillant des élèves de 3^{ème})

- **économise du papier** en évitant d'imprimer les résultats d'affectation, disponibles en ligne
- **relance les familles** retardataires dans les inscriptions grâce à un suivi dédié

■ Le lycée d'affectation

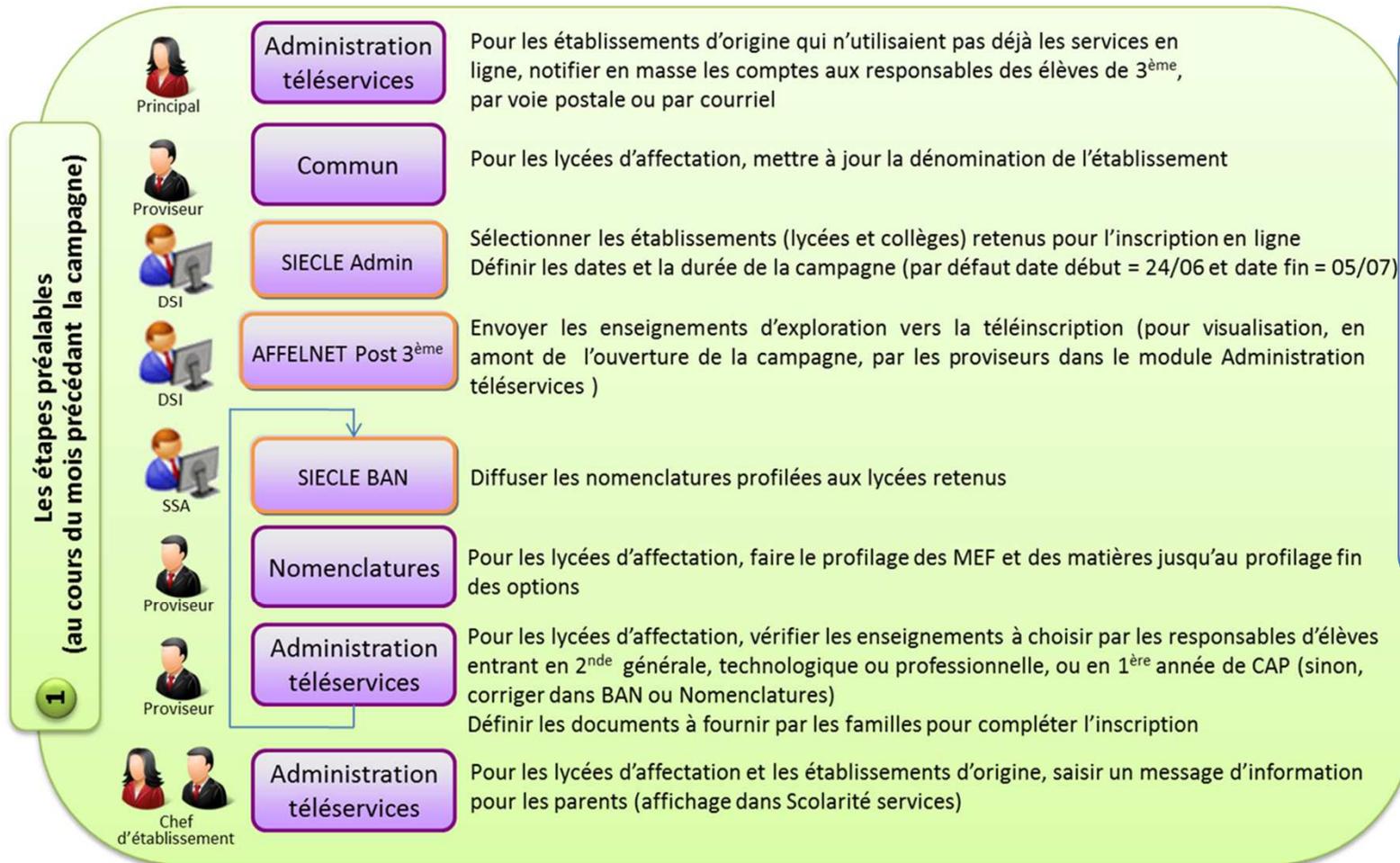
- **dématérialise** une grande partie de son processus d'inscription
- commence **plus tôt** la finalisation de sa rentrée
- peut accueillir les parents dans un **climat plus paisible**
- dispose de **données plus fiables** car non ressaisies ou interprétées
- réaffecte les personnels administratifs sur des **tâches plus valorisantes**

■ Les parents

- accèdent aux résultats de l'affectation **plus tôt**
- **accèdent en continu au service en ligne** et, le cas échéant, peuvent inscrire plusieurs de leurs enfants dans des établissements différents
- prennent connaissance des **documents à fournir au lycée** et peuvent les télécharger
- reçoivent par courriel la **confirmation de l'inscription** de leur enfant avec le rappel de leurs souhaits et des documents demandés

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Comment ça marche (1/2) ?



➤ Toutes les opérations incombant au chef d'établissement dans « Administration téléservices » sont évidemment déléguables à d'autres personnels via l'application « Deleg CE »

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Comment ça marche (2/2) ?

2 Ouverture de la campagne

J	Quelques minutes	DSI	AFFELNET Post 3^{ème}	Diffuser les résultats d'affectation dans SIECLE BEE et SIPA (<i>en journée</i> , et si possible, département par département)
J	5 à 10 minutes	DSI	WLI	Planifier le timer WLI (échange BAA) (<i>en journée, ou de nuit</i>)
J	Quelques minutes à quelques heures	DSI	SIPA	Vérifier dans les comptes rendus de traitements que le traitement SIPA a été exécuté après la diffusion des résultats d'affectation, et sans erreur, sinon faire une relance manuelle (pour permettre la récupération des vœux des élèves)
J+1	Environ 1 heure	DSI	Réplication SIECLE Scolarité services	La téléinscription est ouverte une fois que la réplication est effectuée et correcte (<i>planification habituelle de nuit selon les préconisations</i>)

3 Déroulement de la campagne

Parents	Scolarité services	Inscrire les élèves et choisir les souhaits pédagogiques (ou refuser l'inscription dans l'établissement), modifier la fiche de renseignements, consulter la liste des documents à fournir et les télécharger, et répondre à l'enquête de satisfaction
	Administration téléservices	Pour les établissements d'origine, consulter <i>en temps réel</i> l'état des inscriptions en ligne et relancer les familles retardataires Mettre à disposition un kiosque de saisie dans l'établissement pour les familles qui le souhaitent
	BEE	Pour les lycées d'affectation, <i>en temps réel</i> , importer les dossiers des élèves, valider les fiches de renseignements et consulter les souhaits pédagogiques choisis par les familles

Clôture de la campagne

Proviseur	BEE	Pour les lycées d'affectation, traiter les dossiers dont le statut d'inscription est resté « En attente » Le fichier Excel des souhaits pédagogiques reste disponible dans BEE jusqu'à la rentrée
Principal	Administration téléservices	Pour les établissements d'origine, effectuer un bilan de l'affectation des élèves (en liaison avec les services départementaux d'orientation, aider les familles n'ayant pas obtenu d'affectation à formuler des vœux pour la commission d'ajustement)

➤ **Toutes les opérations incombant au chef d'établissement dans « Administration téléservices » sont évidemment déléguables à d'autres personnels via l'application « Deleg CE »**

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Comment réussir sa campagne ?

■ L'engagement des acteurs

L'inscription en ligne ne peut pas fonctionner sans l'implication et la communication de tous les acteurs concernés :

- en académie : le CSAIO, le SSA, le DSI, le DAN les chargés de communication...
- en établissement : les personnels de direction, administratifs...

Exemples d'actions à conduire : réunions de bassin, réunions d'information avec les parents, affichage dans les établissements...

Pour les lycées dont le recrutement est géographiquement large (départemental, voire académique), la participation des collèges qui lui adressent habituellement des flux significatifs d'élèves est essentielle.

■ La mise en place d'un « kiosque » dans l'établissement d'origine

La **CNIL impose** de mettre à disposition des parents qui le souhaitent, dans le collège ou le lycée où est actuellement scolarisé l'élève en 3^{ème}, un « **kiosque** » de saisie accessible pendant toute la campagne, aux horaires habituels d'ouverture de l'établissement.

Cette procédure présente deux avantages :

- permettre à des familles peu familières d'internet de se téléinscrire
- accélérer le processus d'inscription, car le lycée d'affectation ne peut pas importer les dossiers des élèves, qui restent en attente jusqu'à la fin de la campagne

Nota : en 2014, les collèges qui avaient ouvert un kiosque ont été très peu sollicités, ce qui démontre l'autonomie d'une grande majorité de parents.

■ Le suivi de la campagne

Le module « Administration téléservices » permet à l'établissement d'origine de **suivre en temps réel** l'activation des comptes responsables et les inscriptions en ligne, et ainsi de relancer les retardataires

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Quels outils vous accompagnent ?

■ Les outils disponibles

Le ministère met à votre disposition, en plus de cette présentation, les outils suivants :

- la « **foire aux questions** » (**FAQ**) détaillant les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le processus et le service d'inscription en ligne
- le **guide de l'utilisateur** dédié à l'inscription en ligne détaillant ce que chaque acteur doit faire dans les différentes applications concernées, et à quel moment : « SIECLE Admin », « Nomenclatures », « Commun », « Administration téléservices », « BEE » et « Scolarité services »
- le **kit de communication** comprenant une affiche et une bannière personnalisables sous deux formats, une signature courriel et un bouton web pour le site internet de l'établissement
- Un lien vers **une vidéo** du déroulement de l'inscription en ligne mettant en scène un parent d'élève, un principal du collège, et un proviseur de lycée d'affectation

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTRÉE AU LYCÉE

Quelles nouveautés en 2015 ?

■ La personnalisation des options offertes

L'inscription en ligne permet de **personnaliser les options** que les familles vont choisir dans Scolarité services, pour l'entrée au lycée :

- **autoriser ou non** la combinaison **des 2 enseignements d'exploration d'économie**
- **définir le nombre minimum de souhaits** pour le 2^{ème} enseignement d'exploration
- offrir au choix des familles, des options obligatoires ou facultatives de **latin et grec « grand débutant »**

Le proviseur du lycée d'affectation pourra effectuer ces nouveaux paramétrages et en visualiser le résultat dans « Administration téléservices ».

■ La liste des documents à fournir

Le proviseur du lycée d'affectation peut définir dans « Administration téléservices » **la liste des documents que les familles devront fournir pour compléter l'inscription en ligne** :

- dans Scolarité services, un tableau présente aux parents **les pièces à fournir** (téléchargeables ou non), ainsi que la date de remise souhaitée
- les documents **peuvent être téléchargés par le responsable de l'élève**, une fois le processus d'inscription en ligne achevé

■ Les autres nouveautés

- Un compte non activé par son bénéficiaire est **supprimé au bout de 3 mois**
- Le message d'accueil du lycée d'affectation peut contenir **2 000 caractères**
- La **situation au regard de l'emploi** des représentants légaux a été rajoutée dans la fiche de renseignements
- Le courriel envoyé aux parents s'ils ont accepté l'inscription, récapitule les **souhaits pédagogiques** et les **pièces à fournir**

Bonne campagne !

Contact : *(à remplir par l'académie)*

Nom et prénom

adresse mél

site internet